

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2024_186**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Jean Cocteau de BOURG DE PEAGE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/12/2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 81 - votants : 101

OBJET : BUDGET RÉGIE EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2025

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLOU Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, BROSSE Nathalie, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame CLEMENT Danielle
 Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
 Monsieur TAFANKEJIAN Robert a donné pouvoir à madame GUILLOU Eliane
 Monsieur PANON Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
 Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur HANSBERQUE Pascal
 Monsieur POUILLY Jérôme a donné pouvoir à monsieur COLOMB Pierre
 Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
 Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
 Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
 Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
 Monsieur VALLA Jean-Michel a donné pouvoir à madame MONTMAGNON Marie
 Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELOUG Adem
 Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
 Monsieur FAURIEL Sylvain a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
 Madale ILIOZER Nathalie a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
 Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
 Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame SAILLOUR Morgane
 Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur MAHAUX Pierre-Olivier
 Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
 Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget 2023 a permis de définir un périmètre budgétaire complet pour la première fois

depuis le transfert de la compétence Eau potable à la communauté de Charpey et Saint Vincent la Commanderie. L'ensemble des recettes et dépenses associées à cette compétence est désormais retracé dans ce budget annexe, favorisant ainsi la lisibilité des actions.

Pour l'exercice 2025, il convient de noter une évolution du périmètre avec l'intégration en gestion directe des communes de Charpey et Saint Vincent la Commanderie.

Sur le chapitre 11, il est prévu une baisse des dépenses énergétiques après un quasi doublement du poste électricité sur ces dernières années. Le poste achat d'eau fera également état de forte baisse suite à l'autonomisation de la Régie VRE.

En parallèle, les perspectives d'évolution des normes sanitaires, dépendantes de décisions attendues de la part des autorités sanitaires obligent à maintenir un niveau élevé des besoins en produits de traitement pour 2025 : charbons actifs pour les molécules émergentes.

Par ailleurs le volume du chapitre est également impacté par la réforme de l'agence de l'eau et la mise en place de la nouvelle redevance performance des réseaux d'eau potable. Néanmoins, il convient de noter qu'un montant identique sera perçu en recette au chapitre 70.

La principale recette provient des usagers du service, le budget Régie encaisse également les recettes des structures en convention de délégation pour reverser une contribution à chacune d'entre elles.

Pour rappel, par délibération du 28 septembre 2022, un tarif cible pour chaque entité de gestion a été défini prenant en compte le contexte inflationniste et la forte évolution du coût des matières premières. L'ensemble des tarifs fixés restait inférieur au tarif moyen de l'eau potable observé au niveau national. Ces tarifs sont issus d'une prospective financière et tarifaire qui avait été conduite afin de déterminer le tarif d'équilibre cible permettant d'assurer le financement du service public de l'eau.

L'autofinancement prévisionnel dégagé via le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement restera stable à ce stade budgétaire. Il sera néanmoins affiné au budget supplémentaire à l'appui des résultats 2024 et favorisera in fine les besoins de financement en lien avec les ambitions actées dans le cadre du projet de territoire.

En effet, le niveau des dépenses d'équipement sur l'exercice 2025 s'inscrira de nouveau en conformité avec ce projet de territoire. Il conservera ainsi un volume important puisqu'il devrait se situer entre 9 et 9.5M€.

Outre le renouvellement des ouvrages, du réseau et de l'électromécanique pour un montant de 6.4 M€, il intégrera notamment des investissements stratégiques de solidarité territoriale pour mettre en œuvre la transition hydrique : réorganisation hydraulique, sécurisation et interconnexion 0.6 M€.

Après une mobilisation d'emprunt à hauteur de 5M€ en 2024, le budget supplémentaire ajustera le niveau de l'emprunt d'équilibre mais l'objectif sera de stabiliser la dette.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	6 808 478 €	7 539 736 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 755 218 €	6 274 117 €
014 - Atténuations de produits	3 689 460 €	2 772 215 €
022 - Dépenses imprévues	- €	200 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 369 212 €	1 138 172 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 995 300 €	2 995 300 €
65 - Autres charges de gestion courante	411 010 €	360 010 €
66 - Charges financières	370 000 €	500 000 €
67 - Charges exceptionnelles	101 000 €	100 000 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	50 000 €	50 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 549 678 €	21 929 550 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
013 - Atténuations de charges	- €	16 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	510 500 €	710 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	20 417 854 €	20 477 040 €
74 - Subventions d'exploitation	310 314 €	441 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	311 010 €	285 010 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 549 678 €	21 929 550 €

Equilibre de la Section d'investissement

Chapitre	BP 2024	BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	510 500 €	710 500 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	400 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 265 000 €	1 360 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	823 500 €	928 000 €
21 - Immobilisations corporelles	9 252 326 €	8 216 150 €
23 - Immobilisations en cours	20 000 €	200 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 071 326 €	11 814 650 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
021 - Virement de la section d'exploitation	1 369 212 €	1 138 172 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 995 300 €	2 995 300 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	400 000 €
13 - Subventions d'investissement	400 000 €	562 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 106 814 €	6 719 178 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 071 326 €	11 814 650 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière de l'Eau potable,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- d'approuver** le budget primitif 2025 du budget de la régie de l'Eau potable qui s'équilibre à hauteur de 21 929 550 € en fonctionnement et de 11 814 650 € en investissement,
- d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 96 voix

Votants CONTRE : 5 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, CASARI Bruno, MEJEAN Florent, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Fait à Valence, le 19/12/2024

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID : 026-200068781-20241212-2024_DELIB186-BF

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20006878100174

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO**

POSTE COMPTABLE DE : trésorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio dendettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

39

- (1) Ces étais ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
- (2) Ces étais ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement ;
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

– semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

– budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

– sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

– avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,

– avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION	
DÉPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 929 550,00
+ R E P O R T S ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
= TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	21 929 550,00

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 814 650,00
+ R E P O R T S ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
= TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 814 650,00
TOTAL	33 744 200,00
TOTAL DU BUDGET (3)	33 744 200,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. Il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
A2**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 808 478,00	0,00	7 539 736,00	7 539 736,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 755 218,00	0,00	6 274 117,00	6 274 117,00	
014	Atténuations de produits	3 689 460,00	0,00	2 772 215,00	2 772 215,00	
65	Autres charges de gestion courante	411 010,00	0,00	360 010,00	360 010,00	
Total des dépenses de gestion des services		16 664 166,00	0,00	16 946 078,00	16 946 078,00	
66	Charges financières	370 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
67	Charges exceptionnelles	101 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00		200 000,00	200 000,00	
Total des dépenses réelles d'exploitation		17 185 166,00	0,00	17 796 078,00	17 796 078,00	
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 369 212,00		1 138 172,00	1 138 172,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 995 300,00		2 995 300,00	2 995 300,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 364 512,00		4 133 472,00	4 133 472,00	
TOTAL		21 549 678,00	0,00	21 929 550,00	21 929 550,00	
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)					0,00	
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES					21 929 550,00	

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 417 854,00	0,00	20 477 040,00	20 477 040,00	
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	310 314,00	0,00	441 000,00	441 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	311 010,00	0,00	285 010,00	285 010,00	
Total des recettes de gestion des services		21 039 178,00	0,00	21 219 050,00	21 219 050,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation		21 039 178,00	0,00	21 219 050,00	21 219 050,00	
042	Virement à la section d'investissement (6)	510 500,00		710 500,00	710 500,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation		510 500,00		710 500,00	710 500,00	
TOTAL		21 549 678,00	0,00	21 929 550,00	21 929 550,00	
+						
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)					0,00	
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES					21 929 550,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 422 972,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote !.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE 023 = RI 021 \cdot DI 040 = RE 042 \cdot RI 040 = DE 042 \cdot DI 041 = RI 041 \cdot DE 043 = RE 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	823 500,00	0,00	928 000,00	928 000,00	928 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 252 326,00	0,00	8 216 150,00	8 216 150,00	8 216 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 095 826,00	0,00	9 344 150,00	9 344 150,00	9 344 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 265 000,00	0,00	1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 265 000,00	0,00	1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 360 826,00	0,00	10 704 150,00	10 704 150,00	10 704 150,00
040	Opérat° ordre / transfert entre sections (4)	570 500,00		710 500,00	710 500,00	710 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	710 500,00		1 110 500,00	1 110 500,00	1 110 500,00
	TOTAL	12 071 326,00	0,00	11 814 650,00	11 814 650,00	11 814 650,00
				+		
				D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00	
				=		
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 814 650,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00	562 000,00	562 000,00	562 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 106 814,00	0,00	6 719 178,00	6 719 178,00	6 719 178,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 506 814,00	0,00	7 281 178,00	7 281 178,00	7 281 178,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	7 281 178,00	7 281 178,00	7 281 178,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 506 814,00	0,00	7 281 178,00	7 281 178,00	7 281 178,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 369 212,00		1 138 172,00	1 138 172,00	1 138 172,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 594 512,00	4 533 472,00	4 533 472,00	4 533 472,00
	TOTAL	12 071 326,00	0,00	11 814 650,00	11 814 650,00
			+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00	

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 814 650,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 422 972,00
---	---------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 422 972,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote).

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) $DE 023 = RI 021 - DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RE 041 ; DI 043 = RE 043$.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

		II	
		B1	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 539 736,00		7 539 736,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 274 117,00		6 274 117,00
014	Atténuations de produits	2 772 215,00		2 772 215,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	360 010,00		360 010,00
66	Charges financières	500 000,00		500 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00		100 000,00
68	Dot. Amortist., dépréciat ^o , provisions	50 000,00		3 045 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		2 995 300,00	
022	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement			200 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	17 796 078,00	4 133 472,00	21 929 550,00
		+		
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00		
		=		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 929 550,00		

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 929 550,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	252 000,00	252 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 360 000,00	0,00	1 360 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	928 000,00	458 500,00	1 386 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 216 150,00	200 000,00	8 416 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	200 000,00	200 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ^o des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 704 150,00	1 110 500,00	11 814 650,00
		+		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00		
		=		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 814 650,00		

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		B2
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 000,00		16 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)	0,00		0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 477 040,00		20 477 040,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		458 500,00	458 500,00
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	441 000,00		441 000,00
75	Autres produits de gestion courante	285 010,00		285 010,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		252 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00		0,00
79	Transferts de charges	0,00		0,00
Recettes d'exploitation – Total		21 219 050,00	710 500,00	21 929 550,00
		+ =		
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		21 929 550,00		

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 929 550,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	562 000,00	0,00	562 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 719 178,00	0,00	6 719 178,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	200 000,00	200 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	2 995 300,00	2 995 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 138 172,00	1 138 172,00
Recettes d'investissement – Total		7 281 178,00	4 533 472,00	11 814 650,00
		+ =		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00		
AFFECTATION AUX COMPTES 106		0,00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 814 650,00		

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 808 478,00	7 539 736,00	7 539 736,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 963 720,00		1 814 020,00
605	Achats d'eau	200 000,00		200 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	600 000,00		550 000,00
6062	Produits de traitement	20 000,00		460 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipot	315 000,00		315 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00		15 000,00
6066	Carburants	60 000,00		60 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00		20 000,00
611	Sous-traitance générale	70 000,00		70 000,00
6132	Locations immobilières	87 000,00		90 000,00
6135	Locations mobilières	80 000,00		85 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00		1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00		1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00		50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00		3 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00		5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00		25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00		5 000,00
6156	Maintenance	155 000,00		170 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00		10 000,00
618	Divers	45 000,00		50 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00		0,00
6226	Honoraires	28 000,00		2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00		2 000,00
6228	Divers	5 000,00		10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00		5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00		2 500,00
6237	Publications	5 000,00		5 000,00
6238	Divers	30 000,00		30 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00		2 000,00
6256	Missions	1 000,00		5 000,00
6257	Réceptions	10 000,00		10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	130 000,00		130 000,00
627	Services bancaires et assimilés	24 000,00		20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00		10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00		25 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	402 908,00		348 448,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 778 850,00		1 573 600,00
6288	Autres	15 000,00		15 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00		10 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	565 500,00		1 330 168,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00		5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 755 248,00	6 274 117,00	6 274 117,00
6211	Personnel intérimaire	2 500,00		2 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	931 718,00		881 417,00
6218	Autre personnel extérieur	1 147 000,00		1 341 200,00
6331	Versement de mobilité	2 107,00		2 347,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	810,00		784,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 785,00		1 722,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	486,00		470,00
6411	Salaires, appontements, commissions	3 493 649,00		3 859 320,00
6413	Primes et gratifications	75 073,00		44 050,00
6451	Cotisations à l'U.R. S.S.A.F.	31 657,00		22 261,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	61 278,00		114 086,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 980,00		0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 165,00		3 960,00
014	Atténuations de produits (7)	3 689 460,00	2 772 215,00	2 772 215,00
701249	Revertement redevance agence de l'eau	2 542 905,00		2 542 905,00
706129	Reverst redevance modernisat' agence eau	1 146 555,00		229 310,00
65	Autres charges de gestion courante	411 010,00	360 010,00	360 010,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	411 010,00		360 010,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	16 664 166,00	16 946 078,00	16 946 078,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	370 000,00	500 000,00	500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	370 000,00		500 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	101 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	61 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	80 000,00	80 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Imbôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES $= a + b + c + d + e + f$		17 185 166,00	17 796 078,00	17 796 078,00
023	Virement à la section d'investissement	1 369 212,00	1 138 172,00	1 138 172,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
6811	Dot. amort. Immovs incorp. et corporelles	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 364 512,00	4 133 472,00	4 133 472,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 364 512,00	4 133 472,00	4 133 472,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 549 678,00	21 929 550,00	21 929 550,00
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00		
		+		
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00		
		=		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 929 550,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote !

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------------	--------------------	--	-----------------------------------	-----------------

013	Atténuations de charges (5)	0,00	16 000,00	16 000,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	20 417 854,00	20 477 040,00	20 477 040,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 158 186,00	14 090 400,00	14 090 400,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	275 164,00	355 210,00	355 210,00
70118	Autres ventes d'eau	2 542 905,00	2 542 905,00	2 542 905,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	402 700,00	1 205 368,00	1 205 368,00
701251	Redevance prélevement ressource en eau	870,00	900,00	900,00
703	Ventes de produits résiduels	1 185 438,00	1 181 770,00	1 181 770,00
704	Travaux	1 146 555,00	229 310,00	229 310,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	224 680,00	224 677,00	224 677,00
7065	Produits commissions recouvert assainissement	437 356,00	313 400,00	313 400,00
7068	Autres prestations de services	44 000,00	333 100,00	333 100,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	310 314,00	441 000,00	441 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	310 314,00	441 000,00	441 000,00
75	Autres produits de gestion courante	311 010,00	285 010,00	285 010,00
7588	Autres	311 010,00	285 010,00	285 010,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	21 039 178,00	21 219 050,00	21 219 050,00
	(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75			
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	21 039 178,00	21 219 050,00	21 219 050,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	510 500,00	710 500,00	710 500,00
722	Immobilisations corporelles	258 500,00	458 500,00	458 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpt résult	252 000,00	252 000,00	252 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	510 500,00	710 500,00	710 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	21 549 678,00	21 929 550,00	21 929 550,00
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			
			+ RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
			+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
			=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 21 929 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote .

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = Di 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-----------------------	--------------------	--	-----------------------------------	-----------------

20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	823 500,00	928 000,00	928 000,00
2031	Frais d'études	758 500,00	836 000,00	836 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	61 000,00	88 000,00	88 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 252 326,00	8 216 150,00	8 216 150,00
2111	Terrains nus	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	250 000,00	938 000,00	938 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	460 000,00	420 000,00	420 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 622 632,00	6 197 000,00	6 197 000,00
2154	Matériel industriel	727 000,00	537 150,00	537 150,00
2155	Outilage industriel	15 000,00	20 000,00	20 000,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	92 800,00	37 000,00	37 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 834,00	7 000,00	7 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat° , matériel et outillage techni	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	10 095 826,00	9 344 150,00	9 344 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 265 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
1641	Emprunts en euros	1 265 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 265 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 360 826,00	10 704 150,00	10 704 150,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	510 500,00	710 500,00	710 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	252 000,00	252 000,00	252 000,00
139/11	Sub. équip't cpte résultat. Agence de l'eau	252 000,00	252 000,00	252 000,00
	Charges transférées	258 500,00	458 500,00	458 500,00
2031	Frais d'études	258 500,00	458 500,00	458 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	400 000,00	400 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat° , matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	710 500,00	1 110 500,00	1 110 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	12 071 326,00	11 814 650,00	11 814 650,00
	RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00	
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00	
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 814 650,00	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote .

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D / 040 = RE / 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D / 041 = RI / 041*.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****III****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	400 000,00	562 000,00	562 000,00
13111	Subv. équip't Adgence de l'eau	400 000,00	562 000,00	562 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 106 814,00	6 719 178,00	6 719 178,00
1641	Emprunts en euros	7 106 814,00	6 719 178,00	6 719 178,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 506 814,00	7 281 178,00	7 281 178,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	7 506 814,00	7 281 178,00	7 281 178,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 369 212,00	1 138 172,00	1 138 172,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
28188	Autres	2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	4 364 512,00	4 133 472,00	4 133 472,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	400 000,00	400 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 564 512,00	4 533 472,00	4 533 472,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE <i>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</i>	12 071 326,00	11 814 650,00	11 814 650,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 814 650,00	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	III – VOTE DU BUDGET	III
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 674 294,81									
1641 Emprunts en euros (total)					21 674 294,81									
5556136	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/11/2023	10/11/2023	01/03/2025	2 760 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,440	EUR	T	P	O	A-1
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2019	01/01/2022	25/03/2022	258 750,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,730	EUR	T	C	O	A-1
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	30/12/2005	01/01/2022	02/01/2022	151 067,22	C	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	0,000	EUR	A	P	O	C-1
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	01/01/2022	02/01/2022	257 814,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 803 ROMANS	SFIL CAFFIL	05/12/2011	01/01/2022	20/03/2022	194 501,23	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	1,990	2,030	EUR	T	P	O	A-1
DEL ROM - 808 - ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/01/2013	01/01/2022	01/02/2022	269 114,22	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2014	01/01/2022	01/03/2022	203 592,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
DEL ROM - 822 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	01/01/2022	25/07/2022	237 267,67	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/10/2017	01/01/2022	02/01/2022	585 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
DEL ROM 00607261	ARKEA	15/09/2023	04/09/2023	30/11/2023	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,670	EUR	T	C	O	A-1
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/03/2019	01/01/2022	25/04/2022	96 731,06	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
DSP - 9241860 BDP	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2022	25/01/2022	133 323,72	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2008	01/01/2022	25/11/2022	95 122,61	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 18917198 - REGIE	ARKEA	02/12/2021	28/01/2022	28/04/2022	1 690 000,00	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	0,780	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 468354 - PLV	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/01/2020	01/02/2020	306 693,49	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 510647 - VALENCE	BANQUE POSTALE	17/06/2016	01/01/2019	02/01/2019	849 999,97	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,340	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 539037 - REGIE	SFIL CAFFIL	04/11/2021	19/11/2021	01/09/2022	1 700 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.57)-Floor 0 sur €STR(Postfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 5399556 REGIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/03/2021	06/04/2021	01/07/2021	3 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 865754 - PLV	CREDIT AGRICOLE	04/12/2013	01/01/2020	15/02/2020	497 265,46	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A1909495 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	01/01/2020	05/01/2020	444 251,47	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A191605 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	21/04/2016	01/01/2020	25/03/2020	156 954,49	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,610	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A191606R - REGIE	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2019	25/03/2019	2 853 432,68	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,020	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A19170KY000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/01/2020	25/01/2020	216 831,34	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19180L8000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	185 227,22	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19190B6000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	20/03/2020	310 000,00	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	0,960	EUR	A	C	O	A-1
SIEBB A1918051000	CAISSE D'EPARGNE	26/03/2018	01/01/2022	25/02/2022	121 073,19	F	Taux fixe à 1.13 %	1,130	1,130	EUR	A	P	O	A-1
SIEPV A1919031000 PVC2	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2019	01/01/2022	25/01/2022	1 474 261,24	F	Taux fixe à 1.22 %	1,220	1,220	EUR	A	C	O	A-1
SIEPV MON541916 ex MON510575 PVC1	SFIL CAFFIL	15/04/2016	01/01/2022	01/03/2022	1 304 666,74	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,500	EUR	T	C	O	A-1
SIERS A191707C000	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2017	01/01/2022	25/04/2022	177 312,60	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1
SIERS A192002C	CAISSE D'EPARGNE	28/04/2020	01/01/2022	25/05/2022	144 040,22	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					212 000,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					212 000,00									
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	148 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	63 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 886 294,81									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											IV A1.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 432 774,33					1 200 327,95	405 260,87	0,00	145 279,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 432 774,33					1 200 327,95	405 260,87	0,00	145 279,33
5556136	N	0,00	A-1	2 760 000,00	59,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0,4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	14 584,63	79 029,23	0,00	5 260,69
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	N	0,00	A-1	213 750,00	14,23	F	Taux fixe à 1,72 %	1,730	15 000,00	3 579,76	0,00	47,48
DEL ROM - 777 - ROMANS	N	0,00	C-1	63 428,40	1,00	C	Taux fixe annulable à 3,35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	3,400	31 191,70	2 154,36	0,00	1 091,93
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	N	0,00	A-1	172 413,78	4,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	31 283,69	8 396,55	0,00	6 853,95
DEL ROM - 803 ROMANS	N	0,00	A-1	81 303,94	1,97	V	(Euribor 3M + 2,56)-Floor -2,56 sur Euribor 3M	5,560	40 044,76	3 300,54	0,00	56,82
DEL ROM - 808 - ROMANS	N	0,00	A-1	162 557,43	3,08	F	Taux fixe à 3,91 %	3,910	38 332,01	6 356,00	0,00	4 438,95
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	N	0,00	A-1	178 143,00	20,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	8 483,00	7 125,72	0,00	4 931,92
DEL ROM - 822 ROMANS	N	0,00	A-1	196 058,34	11,57	F	Taux fixe à 2,3 %	2,300	14 373,11	4 509,34	0,00	1 799,19
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	N	0,00	A-1	540 000,00	35,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	15 000,00	20 250,00	0,00	19 632,81
DEL ROM 00607261	N	0,00	A-1	937 500,00	18,66	F	Taux fixe à 3,62 %	3,670	50 000,00	33 258,76	0,00	2 677,29

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	76 061,69	9,32	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	7 100,29	1 156,14	0,00	713,37	
DSP - 9241860 BDP	N	0,00	A-1	105 467,60	8,07	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	10 015,06	4 092,14	0,00	3 446,37	
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	73 817,21	7,90	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	7 791,30	3 528,46	0,00	306,84	
EDVRA - 18917198 - REGIE	N	0,00	A-1	1 535 083,37	27,07	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	56 333,32	11 808,88	0,00	1 986,45	
EDVRA - 468354 - PLV	N	0,00	A-1	181 193,49	5,08	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	27 725,10	6 178,70	0,00	4 782,63	
EDVRA - 510647 - VALENCE	N	0,00	A-1	449 999,89	6,50	F	Taux fixe à 1.33 %	1,340	66 666,68	5 652,50	0,00	1 260,42	
EDVRA - 539037 - REGIE	N	0,00	A-1	1 487 500,00	17,42	F	Taux fixe à 0.77 %	0,770	85 000,00	11 208,31	0,00	869,94	
EDVRA - 5399556 REGIE	N	0,00	A-1	2 790 000,00	46,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600	60 000,00	91 599,27	0,00	17 379,29	
EDVRA - 865754 - PLV	N	0,00	A-1	350 553,31	8,12	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	33 029,62	14 302,58	0,00	11 335,60	
EDVRA - A1909495 - PLV	N	0,00	A-1	244 575,67	4,01	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	45 029,15	10 125,43	0,00	8 146,49	
EDVRA - A191605 - PLV	N	0,00	A-1	107 906,19	10,23	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	9 809,66	1 737,29	0,00	1 206,45	
EDVRA - A191606R - REGIE	N	0,00	A-1	2 115 356,61	17,23	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	117 519,81	42 730,20	0,00	30 827,73	
EDVRA - A19170KY000 - PLV	N	0,00	A-1	137 485,84	7,07	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	16 459,44	1 691,08	0,00	1 385,24	
EDVRA - A19180L8000 - PLV	N	0,00	A-1	141 503,81	13,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	8 989,51	2 518,77	0,00	1 998,39	
EDVRA - A19190B6000 - PLV	N	0,00	A-1	230 841,92	14,22	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	15 389,46	2 216,08	0,00	1 608,71	
SIEBB A1918051000	N	0,00	A-1	61 556,81	2,15	F	Taux fixe à 1.13 %	1,130	20 288,83	695,59	0,00	395,09	
SIEPV A1919031000 PVC2	N	0,00	A-1	982 840,81	5,15	F	Taux fixe à 1.22 %	1,220	163 806,81	11 990,66	0,00	9 298,31	
SIEPV MON541916 ex MON510575 PVC1	N	0,00	A-1	892 666,78	6,42	F	Taux fixe à 1.49 %	1,500	137 333,32	12 533,38	0,00	906,61	
SIERS A191707C000	N	0,00	A-1	72 017,05	1,32	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	35 824,01	741,78	0,00	253,68	
SIERS A192002C	N	0,00	A-1	91 191,39	4,40	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	17 923,68	793,37	0,00	380,69	

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		79 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		79 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00	
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	N	0,00	A-1	55 650,00	2,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 550,00	0,00	0,00	0,00	
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	N	0,00	A-1	23 850,00	2,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 950,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		17 512 274,33					1 226 827,95	405 260,87	0,00	145 279,33	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	151 067,22	63 428,40	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0,15 sur Euribor 12M) + 0,15	Taux fixe annulable à 3,35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	244,57	Taux fixe annulable à 3,35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	3,400	2 154,36	0,00	0,36
TOTAL (C)		151 067,22	63 428,40						244,57			2 154,36	0,00	0,36
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		151 067,22	63 428,40						244,57			2 154,36	0,00	0,36

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 448 845,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	63 428,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €		12/12/2024

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Frais d'études - article 2031	3
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3
L	Frais d'insertion - article 2033	3
L	Concessions, droits - article 2051	3
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21311	50
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21315	50
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60
L	Matériel industriel - article 2154	10
L	Outillage industriel - article 2155	10
L	Mat. spécifique - Service d'assainissement - article 21562	10
L	Agencem aménag matér outil indus - article 2157	10
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50
L	Autres constructions - mad - article 21738	30
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10
L	Agencem aménag matér outil indus mad - article 21757	10
L	Installations générales divers mad - article 21781	10
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7
L	Véhicules légers mad - article 21782	5
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10
L	Mobilier mad - article 21784	10
L	Autres immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - article 21788	15
L	Installations générales divers - article 2181	15
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7
L	Deux roues - article 2182	5
L	Autres matériel de transport - article 2182	5
L	Matériel informatique - article 2183	5
L	Matériel de bureau - article 2183	5
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Meubles de rangement - article 2184	10
L	Bureaux - article 2184	10
L	Tables et sièges - article 2184	10
L	Mobilier informatique - article 2184	10
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10
L	Mobilier divers - article 2184	10
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations		A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		49 151,48	49 151,48	0,00	49 151,48
Provisions pour créances douteuses et/ou contentieuses	0,00	31/12/2023	44 151,48	44 151,48	0,00	44 151,48
Provisions Comptes Etargne Temps	0,00	31/12/2023	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		49 151,48	49 151,48	0,00	49 151,48

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPREES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 612 000,00	1 612 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 133 472,00	4 133 472,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 521 472,00	2 521 472,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		ELEMENTS FINANCIERES – DEPENSES	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.2	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 612 000,00	1 612 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 360 000,00	1 360 000,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		1 360 000,00	1 360 000,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérat' afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		252 000,00	252 000,00
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10... Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139 Subv. invest. transférées cpté résultat		252 000,00	252 000,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 133 472,00	4 133 472,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222 FCTVA		0,00	0,00
10228 Autres fonds globalisés		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 133 472,00	4 133 472,00
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
28188 Autres		2 995 300,00	2 995 300,00
29... Dépréciation des immobilisations			
39... Dépréciat° des stocks et en-cours			
481... Charges à répartir plusieurs exercices			
021 Virement de la section d'exploitation		1 138 172,00	1 138 172,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN			
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIMENT		B2.1	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)
2020-O1-CHEAU Château d'eau Valence	6 396 000,00	0,00	6 396 000,00	6 273 226,78	0,00
2021-A1-AP-7EAU GESTION DE L'EAU POTABLE - PROGRAMME 2022-2026	53 117 787,00	0,00	53 117 787,00	23 352 766,04	9 344 150,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	4,00	0,00	4,00
Adjoints techniques territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieurs territoriaux	A	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Techniciens territoriaux	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		59,00	7,00	66,00	0,00	63,00	63,00
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ANIMATEUR PSE ET STRATEGIE FONCIERE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANTE COMPTABLE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ASSISTANTE DE DIRECTION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE RECOUVREMENT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'OPERATIONS		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
CHARGE DE MISSION QSE/COMMUNICATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE PATRIMONIALE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSEILLERE CLIENTELE		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
DIRECTEUR ADJOINT DIRECTION DE L'EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADJOINT VRE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR GENERAL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
GESTIONNAIRE CLIENTELE		0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
GESTIONNAIRE RH		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
JURISTE COMMANDE PUBLIQUE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
RESP UNITE INTERVENTION TECH DE CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP UNITE TRAVAUX D'EXPLOITATION		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE ADMINISTRATION GENERALE, MARCHES ET QSE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE DISTRIBUTION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE FINANCIER		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH DROIT PRIVE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE UNITE RELATION CLIENT / CENTRE MULTI CONTACT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE UNITE RELATION CLIENT / RECOUVREMENT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SIGISTE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNCIEN AUTOMATISME		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN D'EXPLOITATION SECTEUR RURAL		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
TECHNICIEN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		72,00	7,00	79,00	4,00	63,00	67,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ANIMATEUR PSE ET STRATEGIE FONCIERE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE DE DIRECTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
ASSISTANTE RECOUVREMENT		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit public	A
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE DE MISSION QSE/COMMUNICATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit public	A
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
PATRIMONIALE						
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT DIRECTION DE L'EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT VRE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR GENERAL		OTR		0,00	A Contrat de droit public	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
JURISTE COMMANDE PUBLIQUE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit public	A
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit public	A
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP UNITE INTERVENTION TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP UNITE TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE ADMINISTRATION GENERALE, MARCHES ET QSE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE DISTRIBUTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE FINANCIER		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH DROIT PRIVE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE UNITE RELATION CLIENT / CENTRE MULTI CONTACT		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE UNITE RELATION CLIENT / RECOUVREMENT		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
SIGISTE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN AUTOMATISME		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN D'EXPLOITATION SECTEUR RURAL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN D'EXPLOITATION SECTEUR RURAL		OTR		0,00	A Contrat de droit public	A
TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1^o : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2^o : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1^o : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2^o : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3^o : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4^o : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5^o : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6^o : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de membres présents : 81
Nombre de suffrages exprimés : 101
VOTES.

Pour : 96
Contre : 5
Abstentions : 0

Date de convocation : 06/12/2024

Présenté par (1) le Président,
A Bourg-de-Péage le 12/12/2024
(1) le Président.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session de conseil communautaire
A Bourg-de-Péage, le 12/12/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3)

ABRIAL Jacques
AGRAIN Françoise
AMIRI Kerha
ARNAUD Edwige
BAR Fabrice
BARNERON Philippe
BARRUYER Daniel
BARRY Francis
BELLIER François
BENCHELLOUG Adem
BLACHE Thomas
BOUIT Séverine
BRARD Lionel
BROSSE Nathalie
BROT Suzanne
BRUSCHINI Jean-Jacques
CASARI Bruno
CAUMES François
CHAUMONT Jean-Luc
CHAZAL Françoise
CHEVROL Nadine

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
CLEMENT Danielle		
CLEMENT Elise		
CLOUZEAU Amanda		
COLOMB Pierre		
COTTINI Christian		
COUSIN Stéphanie		
DALLARD Laurence		
DARGON Nicolas		
DELOCHE Georges		
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck		
DUCLAUX Jean-Claude		
ESPRIT Aurélien		
FAURIEL Sylvain		
FOURNAT Jean-Noël		
GALLAND Jean-François		
GAUTHIER Christian		
GENTIAL Dominique		
GERMAIN Henri		
GIRARD Geneviève		
GOT Damien		
GROUSSON Daniel		
GUILLEMINOT Karine		
GUILLON Eliane		
GUINARD Joseph		
HANSBERQUE Pascal		
HERMANN Julie		
HOURDOU Philippe		
HURIEZ Thomas		
ILIOZER Nathalie		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
JACQUOT Laurent		
JUNG Anne		
LABADENS Philippe		
LAGUT Martine		
LARAT Etienne		
LARUE Fabrice		
LENQUETTE Nathalie		
MAHAUX Pierre-Olivier		
MAIRE Florence		
MANTEAUX Nadine		
MASSIN Nancie		
MEGE André		
MEJEAN Florent		
MONNET Laurent		
MONTMAGNON Marie		
MOURIER Marlène		
NIESON Nathalie		
PAGANI Isabelle		
PAILHES Wilfrid		
PANO Alban		
PASCAL Marie-Françoise		
PAULET Cécile		
PAYOT Johanna		
PELLOUX-PRAYER Marion		
PELTIER Catherine		
PERNOT Yves		
PETIT Etienne Paul		
PEYRARD Marylène		
PIENNE Daniel		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
PLACE Anna		
POUILLY Jérôme		
POUTOT Renaud		
PREVIEU Bernard		
PUGEAT Véronique		
RANC Christiane		
RASTKLAN Georges		
RAVELLI Michèle		
REVERDY Florian		
RIPOCHE Bernard		
ROBERT David		
ROBIN Alain		
ROCHAS Olivier		
ROCHE Annie		
ROLLAND Christian		
SAILLOUR Morgane		
SEGUN Marie-José		
SERVIAN Bruno		
SOULIGNAC Franck		
SYLVESTRE Dominique		
TAFANKEJIAN Robert		
TENNERON Annie-Paule		
TEUFERT Romain		
THORAVAL Marie Hélène		
TRAPIER Pierre		
VALLA Jean-Marc		
VALLON Bernard		
VALLON Cyril		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
VASSY Frédéric		
VASSY Jean-Louis		
VEISSEIX Lydie		
VITTE Bruno		

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2024, et de la publication le 19/12/2024
A Valence, le 19/12/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.